

## Jean-Baptiste André Godin à Gilbert Stenger, 26 août 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (415r, 416v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gilbert Stenger, 26 août 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45512>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 août 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Stenger, Gilbert \(1836-1913\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

# Description

Résumé Godin invite Gilbert Stenger, auteur d'un article sympathique au Familistère, à assister à la fête de l'Enfance du Familistère le 2 septembre suivant. Il met une chambre à sa disposition. Il précise que la fête commencera vers deux heures et finira au milieu de la nuit.

Notes La lettre est une réponse à la lettre de Gilbert Stenger du 22 août 1866 (Cnam FG 17 (3) a).

## Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Fête de l'Enfance du Familistère](#), [Hospitalité](#), [Visite au Familistère](#)

Œuvres citées [Stenger \(Gilbert\), « Le Familistère », L'Aisne, 22 août 1866](#)

Événements cités [Fête de l'Enfance du Familistère \(2 septembre 1866, Guise\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 14/02/2024

---